



**UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE
des ALPES MARITIMES**

DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE
Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine
06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

vendredi 15 mars 2024 de 10h30 à 12h30

LE MAS DU CALME
51 Chem. de la Tourache, 06130 Grasse

Sont présents les DDEEN : ANDRY Brigitte, BOUSIGUES Agnès, CUSACK Viviane, DOUSSY Jean, ELLENA Susannah, GUINVARCH Jane, GUSTAVE Jean-Marc, LAVAUX Christian, LE BLAY Claudine, MARY Michel, MARTUCCI Chantal, MESSIN Michelle, TETE Denise, TOMASINI Guillemette, VILLENEUVE Jacqueline.

Les autres DDEEN de notre délégation de Grasse Val de Siagne sont absents excusés.

Invités membres honoraires : absents excusés, Madame Jocelyne CAMATTE (Circonscription de Valbonne) excusée, membres du Conseil d'Administration de l'Union départementale excusés

Accueil du matin de 10H à 10h30 et émargement

Michelle précise que les membres du bureau ont choisi ce lieu convivial pour une rencontre en matinée, et remercie Jean pour son organisation.

Ouverture de l'Assemblée avec projection vidéo de l'ordre du jour, et des documents (joint à la convocation) au fur et à mesure du déroulement de cette AGO :

Rapport moral et rapport d'activités 2023 présentés par Michelle (pj)
Approuvés à l'unanimité des présents

Comptes et Bilan financier au 31 décembre 2023 présentés en détail par Chantal (pj)

rapport du vérificateur aux comptes présenté par Christian qui les certifie et sollicite le quitus de l'assemblée à la trésorière.

Le rapport financier est approuvé et quitus est donné à la trésorière à l'unanimité des présents

et budget prévisionnel 2024 présenté par Chantal (pj)
Approuvé à l'unanimité des présents

Cotisation 2024 membres actifs : cotisation inchangée 36€, la revue « le délégué » comprise dans le montant pour déduction fiscale
Approuvé à l'unanimité des présents

Les membres du BUREAU ont été nommés pour 4 ans jusqu'au 31/8/2025
L'ASSOCIATION LOCALE est administrée par un conseil d'administration comprenant au moins 4 membres et au plus 7 membres.

Ce Conseil d'Administration reste inchangé :

FONCTION	NOM
Présidente	Mme Michelle MESSIN
Vice-président	Mme Jacqueline VILLENEUVE
Vice-président	M. Jean-Marc GUSTAVE
Secrétaire	M. Jean DOUSSY
Secrétaire-adjoint	Mme Denise TETE
Trésorière	Mme Chantal MARTUCCI
Trésorier-adjoint	Mme Gilberte VERMERSCH

Renouvellement du vérificateur aux comptes pour un an : Monsieur Christian Lavaux est reconduit dans sa mission
Approuvé à l'unanimité des présents

Appel à candidature pour le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'UNION DÉPARTEMENTALE 06 pour 2 postes vacants :
Pas de présentation de candidature.

Les secrétaires de séance

La Présidente

Jean DOUSSY et Denise TETE

Michelle MESSIN

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr*



**UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE
des ALPES MARITIMES**

DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE
Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine
06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33
ANNÉE CIVILE 2023

RAPPORT MORAL

Notre délégation « Grasse-Val de Siagne », est riche de 65 écoles des circonscriptions académiques de Grasse et Val de Siagne qui sont réparties sur 22 communes différentes. Nous couvrons également 1 école de Vence et 3 écoles de la circonscription de Valbonne (sur 3 communes)

Nous avons accueilli 3 nouvelles DDEN durant cette année 2023 et nous les remercions de nous avoir rejoints. Notre effectif est donc resté stable et très actif (malgré des démissions en cours de quadriennal), alors que nous constatons d'autres délégations de notre département mises en sommeil. Nous sommes attachés à maintenir le lien entre les DDEN de notre délégation, mais aussi de tous les DDEN du 06 que nous invitons à nos rencontres. Notre délégation représente plus de 40 % des membres DDEN des Alpes-Maritimes et nous participons dans les mêmes proportions à la vie de l'Union06 au sein du son Conseil d'Administration. Toutes les écoles que couvre notre délégation ont un DDEN et ce sont donc 29 délégués DDEN qui les ont suivies avec conviction, sérieux et assiduité. Le travail réalisé par chacun démontre cette année encore, la vigilante attention qui est apportée pour chaque école en particulier, et pour toutes les écoles de notre délégation, en général. Notre objectif pour que toutes les écoles puissent bénéficier de la présence d'un DDEN est réalisé et devra être poursuivi afin que chaque école puisse toujours avoir et compter sur l'action d'un DDEN.

Nous pouvons nous réjouir : ami de l'école publique, nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école, chaque DDEN, par son engagement pour l'école et la laïcité, a œuvré et a poursuivi sa mission en toute sérénité. Son rôle d'incitateur, de coordinateur et de médiateur en font des partenaires actifs dans leurs écoles d'affectation, des interlocuteurs attentifs pour les enseignants, les familles et les municipalités.

Les rapports de visite ont été réalisés avec le plus grand sérieux, notamment dans les domaines du respect de la sécurité et des travaux à entreprendre, de la santé et l'hygiène scolaire et ont été transmis aux Maires des communes ainsi qu'aux Inspecteurs de l'Education Nationale des circonscriptions académiques.

Nous DDEN, nous saluons tout le corps enseignant qui sait agir pour que l'école publique et laïque reste le premier **lieu de l'apprentissage du bien vivre ensemble** et nous continuons à conduire nos missions pour le service public laïque de l'Education, pour une école de la République,

une école publique ouverte à tous les enfants
Nous restons à l'écoute



RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Notre année civile 2023 a été rythmée par :

I - LES REUNIONS :

* les trois réunions statutaires :

- l'**Assemblée générale et trimestrielle du 15 mars 2023 à Mouans Sartoux**
- l'**Assemblée trimestrielle du 24 juin 2023 à Séranon**
- l'**Assemblée trimestrielle du 8 décembre 2023 au Tignet**

* et précédant ces assemblées, trois réunions de **Bureau élargi** :
les 22 février, 23 mai et 21 novembre 2023 à Mouans Sartoux

Chacune de ces réunions est suivie du compte-rendu adressé à chaque DDEN de la délégation, et aux membres du CA de l'Union,

* et par chacun, visites telles que nouvelles cuisines centrales, participation aux caisses des écoles, et propositions de rencontres pour échanges avec les **communes** des écoles (collectivités, élus et services municipaux)

* **rencontres avec IEN** réunion IEN Val de Siagne Viviane FARRUGIA du 27 février 2023

* **l'Assemblée Générale de l'Union Départementale : le samedi 25 mars 2023**, établissement Servella à **Castagniers**, a réuni 29 DDEN présents pour 68 DDEN à « mi-mandat » (attention, effectif général en baisse – nous étions 118 en 2017-, avec constat de délégations en « sommeil », nous restons vigilants)

L'UD06 organisa aussi des **rencontres du CA départemental** les 14 mars à Menton (lycée Valéry), 13 juin à Nice (st Roch) et 17 novembre 2023 à Mouans (salle Sagitaire), précédées de « Bureau ».

Conformément aux statuts, le renouvellement du tiers des candidats pour le conseil d'administration départemental et son bureau, a été approuvé à l'unanimité.

Nous notons toujours que, les rencontres et les actions individuelles dans nos écoles se trouvent renforcées par la dynamique de l'ensemble des DDEN du département et des membres de la délégation de Grasse et Val de Siagne.

II - LES SECTEURS d'ACTIVITE.

Les membres de notre délégation ont été présents dans **les Conseils d'école**, attentifs aux problèmes dans les domaines des effectifs, de l'accueil des

élèves handicapés, de la restauration, du personnel d'encadrement, de l'hygiène et de la sécurité et ont œuvré au suivi des travaux à entreprendre.

Et de la même façon, les DDEN ont participé aux **Commissions de Sécurité** dans leurs écoles et aux suivis des consignes du **PPMS** (plan particulier de mise en sécurité), aux **exercices** « incendie », aux **Commissions de restauration** et aux réunions des **Caisses des Écoles** de différentes communes.

Chaque DDEN a rempli consciencieusement le **rapport annuel de visite de l'école** où il est affecté, souvent grâce à l'aide des directrices et directeurs toujours attentifs à ce document, occasion de faire le point sur l'organisation de l'école, les effectifs, les locaux et la sécurité, mais aussi moment privilégié de rencontre. Nous les en remercions. Ces rapports ont été transmis aux Maires des communes ainsi qu'aux Inspecteurs de l'Éducation Nationale des circonscriptions de Grasse - Val-de Siagne, de Valbonne et de Vence. Nous avons toujours des retours positifs et les remerciements des Maires et IEN qui apprécient la vigilante attention des DDEN de notre délégation. Des statistiques départementales et par délégation sont faites et présentées à l'ensemble des DDEN.

Chaque DDEN a pu rencontrer le directeur ou directrice de son école d'affectation. Les différents contacts relatifs à la vie de l'école montrent également l'écoute de tous les DDEN. Ils apportent aide également aux différentes manifestations organisées pour les enfants des écoles. Ils **participent à toutes les activités** favorisant la création et le développement des oeuvres complémentaires de l'école publique proposées par les communes .

Les DDEN s'engagent pour l'intérêt de l'Enfant et oeuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours fédéral intitulé « Samuel Paty : se construire Citoyen », (qui a obtenu le Haut patronage du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et le soutien de la Secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté auprès du ministre de l'Intérieur ainsi que le partenariat officiels de l'Association des Maires de France, de la Défenseure des droits et des inspecteurs du SIEN-UNSA), afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Cette année, l'UD06 des DDEN, a remis diplôme et récompense pour l'ensemble d'une école grassoise, en qualité de remerciements pour l'engagement et actions des enseignants, élèves et parents qui font partie intégrante du projet. Le dossier de candidature a été adressé à la Fédération. A suivre.

Nous avons présenté nos actions lors des **forums des associations** de 3 communes : à Peymeinade, et cette année à Pégomas et à La Roquette les 2, 9 et 16 septembre 2023.

Le numéro 40 de notre **bulletin** a été distribué pour consultation publique à l'ensemble des Maires et acteurs scolaires des communes, I.E.N. I.A. et directrices ou directeurs des écoles, ainsi qu'à tous les DDEN de notre association et autres membres de l'Union départementale et Fédérale. Il est proposé également sur le site du département. Notre bulletin annuel nous aide à expliquer nos actions aux tiers, et ce n°40 a été travaillé sur le thème des « bonnes pratiques à l'école » grâce à des témoignages.

Dans la continuité de notre mission pour veiller à la bonne vie des enfants à l'école et autour de l'école, nous avons choisi des **livres en dotation** sur le thème de

« l'environnement » offert à toutes les écoles couvertes par notre délégation : *A l'enfant qui feuillettera ce livre lui ouvre les portes de l'imaginaire, des voyages, enrichisse ses connaissances et lui apporte le plaisir de la lecture.*

L'Union Départementale des DDEN (UD06) ainsi que la Fédération nous apportent la **formation indispensable** par le suivi des actualités dans la revue «le Délégué» et les mails d'informations. Notons que notre délégation, de par sa vitalité et par son nombre de DDEN, essaie d'apporter son expérience à l'ensemble des membres de l'Union départementale et invite à chacune de ses rencontres, tous les membres des autres délégations.

Nous avons pu organiser lors de nos rencontres en présentiel des retrouvailles conviviales autour d'un repas avec amis et conjoints. Nous avons toujours le plaisir d'y retrouver des **DDEN , membres honoraires**

Le travail reconnu des DDEN est clairement visible lors de **l'attribution des subventions de fonctionnement** notamment par les communes de Auribeau, Cabris, Caussols, Cipières, Escragnolles, Grasse, Mouans-Sartoux, Mougins, Pégomas, Peymeinade, La Roquette sur Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery et Le Tignet.

Nous les remercions vivement de ce témoignage de reconnaissance qui encourage les actions de notre association.

III- EN CONCLUSION :

Les DDEN ne sont pas isolés mais regroupés dans une association qui assure formation, compétence et appui.

Au cours de cette année 2023 la délégation de Grasse Val-de-Siagne peut se réjouir de sa vitalité. Grâce à leur motivation et leurs échanges fructueux tout au long de cette année, les DDEN restent toujours à l'écoute afin de protéger, d'encourager et d'œuvrer pour

une école de la République, démocratique et laïque,
une école de qualité ouverte à tous les enfants
dans le seul intérêt de tous les enfants

DDEN GRASSE / VAL DE SIAGNE - RÉSULTATS 2023

	DÉPENSES	RECETTES	
Charges d'exploitation:			
Fournitures de bureau:			
Photocopies (dossiers subventions + bulletins)	177,90		
Achat Livres offerts aux écoles	1 429,63		
Frais postaux affranchissement	0,00		
Logiciel Zoom abonnement pour 1 an	167,88		
Frais bancaires Crédit Agricole	36,00		
Cautions location salles Mouans sartoux	1 100,00		
Manifestations	1 579,00		
Cotisations versées à l' UD :			
Union Fédé: 270 € + UD 378 € + revue 280 €)	928,00		
Contribution à la formation	873,00		
Sous Total	6 291,41		
Contre-valeur de la valorisation des actions bénévoles	6 250,00		
Déplacements, réceptions	1 364,00		
Actions spécifiques: maison Asso. Nice	196,29		
Assurance MAE	84,01		
Matériel	17,53		
Affranchissement/Papèterie/Photocopie	153,67		
Congrès			
Site WEB	37,96		
Frais bancaires	20,21		
TOTAL DEPENSES	14 415,08		
Produits d'exploitation:			
Production vendue (repas)		1 579,00	
Subventions d'exploitation		2 180,00	
Cotisations (Fédé.= 270 € UD=378 Revue=270€ UL=54 €		972,00	
Remboursement frais bancaires		24,00	
Dons		83,00	
Restitution caution location salle Mouans sartoux		1 100,00	
		5 938,00	
Valorisation des actions des bénévoles		6 250,00	
Dons : abandon de créances		1 364,00	
Dotations aux missions DDEN (Cf. répartition des charges par UD 06)		509,67	
TOTAL RECETTES		14 061,67	
TOTAL	14 415,08	14 061,67	-353,41
Actif Disponibilités au 31/12/23 (Cf. relevé bancaire):			
Compte Crédit Agricole n° 43634551663	7 721,32		
Total Actif	7 721,32		
Solde réel en trésorerie au 31/12/2023 (Cf. tenue de comptes)	6 621,32		
Débits attendus Cautions location salles Mouans Sx, chèques n°7170805 (1 100 €) et 7170506 (100 €) non encaissés	1 100,00		
	7 721,32 €		
Capitaux propres Crédit Agricole (Cf. Tenue de comptes)			
Fonds associatifs au 31/12/2022	6 974,73		
Nouveau fonds associatif au 31/12/2023	6 621,32		
Déficit de l'année 2023	-353,41		
Dépenses propres de l'UL Grasse Val-de-Siagne	6 291,41		
Recettes propres de l'UL Grasse Val-de-Siagne	5 938,00		
Déficit de l'année 2023	-353,41		

DDEN GRASSE VAL-DE-SIAGNE

RÉSULTATS AU 31/08/2023 - BUDGET 2024

	Au 31/12/2023	BP 2024		Au 31/12/2023	BP 2024
CHARGES	Montant	Montant	PRODUITS	Montant	Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - ACHATS			70- Vente de produits finis		
Achats fournitures	0,00	50,00	Manifestations	1 579,00	2 063,00
Achat matériel	0,00				
Livres pour écoles	1 429,63	2 000,00	74 - Subventions d'exploitation		
Provision achat matériel		122,00	Communes	2 180,00	2 350,00
61 - Services extérieurs					
Locations salles : Mouans-Sx	1 100,00	1 100,00			
Assurance	0,00	0,00			
62 - Autres services extérieurs			75 - Produits gestion courante		
Frais postaux	0,00	20,00	Cotisations	972,00	1 044,00
Publicité, Affichage			Dons	83,00	100,00
Photocopies	177,90	150,00			
Services bancaires	36,00	24,00	76- Produits financiers		
Abonnement Zoom	167,88				
Déplacement, missions	1 579,00	1 500,00	77- Produits exceptionnels		
			Caution salle Mouans Sartoux	1 100,00	1 100,00
63 - Impôts					
64 - Charges de personnel			78 - Reprises sur amortissements		
65 - Autres charges de gestion			79 - Transfert de charges		
Reversement cotisations UD 06	928,00	986,00			
Contribution aux frais engagés par l'UD 06 : formation, promotions, diverses actions ;	873,00	705,00			
			Remboursement frais bancaires	24,00	
66- Charges financières					
67- Charges exceptionnelles					
68- Dotations aux amortissements					
TOTAL DES CHARGES	6 291,41	6 657,00	TOTAL DES RESSOURCES	5 938,00	6 657,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
864 - Personnel bénévole					
Valorisation des actions des bénévoles	6 250,00	7 901,00	Valorisation des actions des bénévoles	6 250,00	7 901,00
Abandon de créances	1 364,00		Abandon de créances	1 364,00	
TOTAL	13 905,41	14 558,00	TOTAL	13 552,00	14 558,00